

CPNCF – NÉGO

Numéro 3 – 27 juin 2014



Vaste consultation auprès des commissions scolaires et du MELS **Un succès, grâce à vous!**

Dans le cadre des travaux visant à préparer les prochaines négociations pour le renouvellement des conventions collectives des personnels enseignant, professionnel et de soutien, le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) a mené une vaste consultation qui comportait quatre volets :

- la transmission d'un questionnaire à l'intention des commissions scolaires pour les trois catégories de personnel (enseignant, professionnel et soutien);
- une consultation des commissions scolaires par l'entremise d'une tournée des régions;
- la consultation des directions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);
- la consultation des différents partenaires du réseau scolaire francophone.

Commissions scolaires : une lecture actuelle de la réalité

Entre février et mai dernier, quelque 900 gestionnaires des commissions scolaires ont été consultés. Parmi eux :

- près de 400 directions d'établissement;
- près de 500 gestionnaires représentant notamment les directions générales, les ressources humaines et les services éducatifs.

Lors de consultations, les gestionnaires ont fait part de leurs préoccupations à l'égard des difficultés d'application de certaines clauses et des changements qu'ils souhaitent voir apparaître dans les conventions collectives. Les expériences et connaissances partagées si généreusement par les gestionnaires ont permis aux négociateurs du CPNCF de s'assurer d'une vision concrète et actuelle de la réalité vécue sur le terrain.

Les nombreux commentaires recueillis lors de ces tournées, auxquels se sont ajoutées toutes les remarques, suggestions et préoccupations transmises par les commissions scolaires en réponse aux questionnaires de consultation, constituent donc une assise solide en vue de l'élaboration des demandes patronales.

MELS : des rencontres stratégiques

En avril et mai dernier, les équipes de négociation patronales ont rencontré des représentants des directions ministérielles afin de connaître leurs préoccupations, leurs plans d'action et de faire le point sur les principaux chantiers en cours ou à venir dont elles devront tenir compte tout au long des discussions avec les vis-à-vis syndicaux. L'exercice a porté ses fruits et favorisé, entre autres, une prise de contact et un arrimage de première importance. Les directions suivantes ont été rencontrées :

- formation générale des jeunes;
- services éducatifs complémentaires et intervention en milieu défavorisé;
- éducation des adultes et action communautaire;
- formation et titularisation du personnel scolaire;
- formation professionnelle;
- adaptation scolaire;
- évaluation des apprentissages;
- services aux communautés culturelles.

Les orientations patronales sont adoptées

Les données recueillies au cours des consultations décrites ci-dessus ont permis d'identifier les orientations patronales qui guideront les équipes de négociation. Ces orientations ont été étudiées puis adoptées par le conseil d'administration du CPNCF le 6 juin dernier. Cette étape franchie, les équipes de négociation doivent maintenant élaborer des requêtes de mandat sur les sujets d'intérêt gouvernemental qui seront soumises au Conseil du trésor pour approbation.

Somme toute, le contenu des échanges avec les gestionnaires du réseau scolaire et du MELS constituera une référence constante pour les équipes du CPNCF au cours des négociations à venir. Conscient de l'effort important demandé aux commissions scolaires et aux directions ministérielles, le CPNCF tient à les remercier chaleureusement et à exprimer toute sa reconnaissance pour leur participation active à cette importante consultation qui fut un véritable succès.

Nous voilà désormais bien outillés pour travailler à une modernisation de l'organisation du travail qui favorisera la réussite des élèves et facilitera le quotidien professionnel des gestionnaires et des personnels enseignant, professionnel et de soutien.

En terminant, soulignons que le CPNCF poursuivra ses contacts fréquents avec les gestionnaires du réseau et du MELS afin d'enrichir sa réflexion et de nourrir les propositions qui seront discutées avec les parties syndicales.

Le président,
Bernard Tremblay

Prochain numéro : septembre 2014

Le **CPNCF-NÉGO** est publié à l'intention des personnes suivantes :

- Les présidences, les directions générales et les gestionnaires du réseau scolaire.

En cas de problèmes reliés à la diffusion du bulletin, veuillez vous adresser à M^{me} Anne-Marie Lemieux, secrétaire à la négociation au CPNCF : 418 643-9865 poste 3426 ou anne-marie.lemieux@mels.gouv.qc.ca



150, boul. René-Levesque Est, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5W9
Téléphone : (418) 643-9865
Télécopieur : (418) 644-1379